



Confédération paysanne
du Gard

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maruéjols-lès-Gardons, le 19 mai 2025

STOP à la condamnation pour 30 ans des terres agricoles et des espaces naturels sous les verrous des centrales photovoltaïques

Le 16 Janvier 2025, un collectif citoyen regroupant associations et syndicats agricoles se mobilisait à Vézénobres pour protester contre l'implantation de 2 centrales d'agrivoltaïsme sur des terres agricoles, sans aucune concertation ni consultation de la population locale.

4 mois plus tard, ces projets ne sont pas remis en cause, mais surtout, il n'y a aucune information à destination de la population locale ni concertation.

Nous ne sommes pas opposés à l'énergie photovoltaïque, loin de là, mais nous nous opposons à ce que cela se fasse sur des terres agricoles et des zones naturelles. En effet, les projets d'agrivoltaïsme ou de photovoltaïque au sol sont fortement destructeurs de la biodiversité et sont une artificialisation irréversible des parcelles impactées.

Sur la seule commune d'Alès, 42 hectares déjà artificialisées (parkings, hangars ...) attendent d'accueillir de tels projets, et ce sont ces sites qui doivent être priorités sur l'ensemble du département.

C'est pourquoi nous demandons :

- **l'établissement d'une carte exhaustive des parcs ou centrales photovoltaïques réalisées, en construction ou en projet sur le département ;**
- **qu'une réelle information des citoyens et une large concertation soient menées en amont de tout projet d'implantation d'énergies renouvelables avec une consultation de la population en cas de désaccord**
- **d'établir un moratoire sur tous les projets photovoltaïques envisagés sur des espaces agricoles et naturels.**

La Confédération Paysanne du Gard,
La Guilde,
JÉCi - Agglo d'Alès
NFP-Plaine du Gardon,
Saint-Hilaire Durable,
Vézénobres en transition

Contact :

Didier Marion, porte parole : 06 18 72 41 21